

# Mouvement interacadémique

Discipline : .....

Option : .....

Remplir la fiche de suivi permet aux élus du SE-Unsa de vérifier et de suivre votre dossier. N'oubliez pas de joindre la photocopie de confirmation de votre demande.

## Cochez votre catégorie

Agrégé  Certifié  AE-CE  CE EPS  CPE  Prof EPS  PLP  PEGC  Cop  DCIO

Adhérent n° : .....  Non-adhérent  Adhésion jointe

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

..... Tél : .....

Portable : ..... Mél : .....

Situation  
administrative  
actuelle

**Nom et adresse de l'établissement :** .....

**Échelon à la date du 31/08/13 :** .....

**Titulaire :** ancienneté dans le poste (ou la ZR) : .....

**Stagiaire :**  Si vous êtes ex-contractuel (CPE, Cop, enseignant du 2<sup>nd</sup> degré de l'EN),  
ex-MAGE ou Mi-SE et AED.

Autre stagiaire

### Éducation prioritaire

**Classé Apv** depuis le .....

L'établissement était-il classé Zep avant son classement Apv : OUI  NON

Nombre d'années d'exercice continu et effectif dans l'APV : .....

Situation  
familiale

**Rapprochement de conjoint**

- Nombre d'enfants de moins de 20 ans au 01/09/14 : .....

- Séparation :  années d'activité : .....

années en congé parental ou disponibilité pour suivre le conjoint : .....

**Rapprochement sur la résidence de l'enfant** (de moins de 18 ans au 01/09/14)

**Mutation simultanée entre conjoints**  titulaires  stagiaires

**En situation de handicap** (bénéficiaire de l'obligation d'emploi)  OUI  NON

Renseignements  
complémentaires

**Mutation simultanée entre non-conjoints**  titulaires  stagiaires

**Demande de «priorité» pour**  situation de handicap  sportif de haut niveau

**Participation au mouvement spécifique** (remplir la fiche p. 14)

**Réintégration** (si oui, académie d'origine : .....

**Natif d'un Dom ou Cimm** (lequel : .....

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical du SE-Unsa. Elles seront actualisées pour vous communiquer des informations syndicales susceptibles de vous concerner, notamment la gestion et le déroulement de votre carrière. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en s'adressant au SE-Unsa.